

Rapport remis à Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat Jean-Louis BORLOO, le 3 février 2010

Synthèse du rapport de la mission

Transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation

28 janvier 2010

Mission présidée par

Pierre SAGLIO, Président du mouvement ATD Quart Monde France
et
Alain CHOSSON, Vice-président de la CLCV

avec la collaboration de

Michel AUSSEDAT, ATD Quart Monde
Nadia BOEGLIN, CGDD
Pierre DOUILLARD, ADEME
Bernard PERRET, CGEDD



Pierre SAGLIO
Président d'ATD Quart Monde France depuis
2002



Alain CHOSSON
Vice-président de l'association de consommateurs
CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie),
chargé des questions de développement durable.
Rédacteur en chef du magazine de la consommation
citoyenne « Cadre de vie ».

SYNTHÈSE DU RAPPORT

Thème de l'étude demandée par les ministres

Par lettre de mission adressées le 18 novembre 2009, Madame Létard et Monsieur Borloo ont demandé à Pierre Saglio, Président du mouvement ATD Quart Monde France et Alain Chosson, Vice-président de la CLCV (Consommation, Logement et Cadre de vie), chargé des questions de développement durable – de participer aux travaux lancés par la Ministre pour un Pacte de la solidarité et de l'écologie sur la thématique de « **la transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation.** »

Le travail, mené dans des délais très courts, a été enrichi par une quinzaine d'auditions de plusieurs représentants d'associations, syndicats et institutions et a bénéficié de l'assistance de trois fonctionnaires membres du CGDD, du CGEDD et de l'ADEME.

L'étude comprend trois parties : un retour sur la définition du développement durable pour en souligner toutes les facettes et leur complémentarité, l'énoncé de quelques repères devant soutenir les politiques de mise en œuvre du développement durable et enfin l'énoncé de quelques propositions dans les domaines plus précis énoncés dans la lettre de mission.

L'éradication de la pauvreté, au cœur du développement durable

Cet objectif est en effet explicite dans la définition du concept de développement durable, telle qu'elle a été présentée pour la première fois dans le « rapport Brundtland » élaboré par la commission mondiale sur l'environnement et le développement à la demande du secrétaire général de l'ONU en 1983 :

« La Commission estime que la pauvreté généralisée n'est pas une fatalité. Or, la misère est un mal en soi, et le développement soutenable signifie la satisfaction des besoins élémentaires de tous, et pour chacun, la possibilité d'aspirer à une vie meilleure. Un monde qui permet la pauvreté endémique sera toujours sujet aux catastrophes écologiques et autres. »

Pour y parvenir, le développement durable souligne l'impérieuse nécessité de conjuguer le développement dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale. Il ne peut **donc être réduit à l'une d'entre elles.**

Quelques repères d'un développement durable équitable pour tous

- **L'accès de tous aux services essentiels et aux droits de tous.** La mission a ainsi énuméré les services essentiels : eau et assainissement, énergie, mobilité, moyens de paiement et moyens de communication. Cette liste n'est pas figée, puisqu'elle doit évoluer avec les technologies et les évolutions de la société.
- **Le refus des développements séparés et du creusement des inégalités.** C'est le refus de séparer l'économique, le social et l'environnemental si l'on veut que le développement soit équitable et supportable pour tous. C'est également le refus que quiconque soit abandonné et que le bien-être et la promotion des uns se fassent au détriment de la promotion des autres.

- **La conciliation entre échéances à court, moyen et long terme**, conciliation essentielle pour que les politiques ne se cantonnent pas à l'urgence empêchant leurs bénéficiaires de se projeter dans l'avenir et reportant sur les générations futures les conséquences des choix à court terme,
- **L'évolution nécessaire des pratiques de production et de consommation** pour une consommation plus mesurée, moins éphémère, renforçant les liens entre consommateurs et entre consommateurs et producteurs
- **La participation de tous et l'appropriation par tous du développement durable.**

Quelques propositions en matière de consommation, comportements et modes de vie

La mission a souligné un préalable à toute proposition visant la transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation pour tout : **la mise en œuvre du droit à la sécurité de revenu**. La mission rappelle que c'est un droit constitutionnel qui doit permettre à tout ménage de disposer de revenus de droit, lisibles, prévisibles et d'un montant suffisant, revenus assurés prioritairement par l'emploi. Ce droit nécessite une politique volontariste qui combine hausse des minima sociaux (et en particulier une revalorisation du RSA socle), lutte contre l'emploi précaire et mal rémunéré, celle-ci passant par la formation et l'accompagnement professionnel.

1. Garantir l'accès aux services essentiels, en appliquant notamment certains principes de tarification pour permettre à chacun d'en bénéficier tout en limitant les surconsommations

Afin d'assurer à tous un accès aux services essentiels, la mission a reconnu la nécessité d'appliquer à tous les consommateurs une tarification progressive et modulée des services essentiels pour que chacun en bénéficie tout en limitant les surconsommations. Cette tarification doit être combinée avec des mesures d'aide à l'investissement qui permettent de réduire les consommations, notamment d'eau et d'énergie, et avec un dispositif global de solvabilisation des ménages, via le « forfait charges » des aides au logement, qui pourrait s'appliquer à l'ensemble des services essentiels. Service par service, la mission a également énuméré des propositions complémentaires : garantir l'accès public et gratuit à des fontaines dans chaque commune, revoir les tarifs sociaux de l'énergie, diffuser les initiatives qui favorisent la mobilité tout en limitant la dépendance à l'automobile, diffuser largement le micro-crédit pour le financement de biens durables, adapter les outils de communication aux besoins des plus défavorisés grâce à une maniabilité et une accessibilité adaptée.

2. Mettre fin aux circuits de consommation discriminant des pauvres

Les distributions alimentaires de toute nature représentent aujourd'hui en France un équivalent quotidien de 2,5 millions de repas. C'est un véritable circuit de consommation spécifique pour les pauvres qui a ainsi été institutionnalisé. La mission demande que les pouvoirs publics prennent l'engagement de mettre en œuvre des politiques alternatives afin de limiter le recours à ces modes de consommation aux seuls dépannages ponctuels liés à des situations d'urgence particulières, individuelles ou collectives. Plusieurs actions présentées dans le rapport pourront participer à cet objectif.

3. Soutenir la diffusion de démarches de mise en réseau entre producteurs et consommateurs

Le renforcement du lien social entre consommateurs et entre producteurs et producteurs figure au cœur de cette nouvelle forme de consommation qui est recherchée. Le développement des circuits économiques courts et des réseaux associatifs favorisant les interactions sociales entre producteurs et consommateurs peut avoir des effets positifs, tant au plan social qu'économique et environnemental. La mission souhaite ainsi que plusieurs initiatives qui lui ont été présentées soient largement diffusées et soutenues : agriculture de proximité, jardins familiaux et collectifs, accompagnement à l'auto-réhabilitation, organisation du secteur de la réparation pour limiter l'obsolescence des équipements, ainsi que de nombreuses autres initiatives portées par l'économie sociale et solidaire.

4. Encourager les comportements civiques visant un développement durable équitable pour tous et assurer les conditions de la participation publique de chacun

Il faut s'assurer que les compétences, les savoirs de chacun, quelles que soient sa situation et ses origines, soient reconnus et que tous soient associés au débat et à la recherche de solutions si l'on veut que celles-ci assurent un progrès à l'ensemble des citoyens. Chacun doit être acteur de développement durable, et non, comme c'est trop souvent présenté, seulement destinataire de politiques publiques élaborées sans lui. La mission rappelle donc les conditions à mettre en œuvre dans le débat public. Elle formule également plusieurs propositions pour l'éducation et la formation tout au long de la vie au développement durable et la participation citoyenne à la vie associative et au débat public local. Les changements culturels doivent concerner tout autant le citoyen, consommateur ou usager mais aussi l'ensemble des acteurs économiques, politiques, financiers. Les pratiques qui présentent les plus grands risques par rapport à l'objectif d'une consommation durable, doivent être encadrées.

5. Elaborer de nouveaux indicateurs pour mesurer nos progrès vers le développement durable

La mission a tenu enfin à rappeler l'importance de rechercher de nouveaux outils pour mesurer nos progrès vers un développement durable équitable pour tous. La mission demande au Gouvernement de missionner le CESE pour mettre sur pied ces indicateurs et préconise qu'ils servent de repères au Parlement pour évaluer chaque année l'impact de la Stratégie Nationale du Développement Durable.